

**PROCÈS EN APPEL
DU GROUPE SOVAC
Le verdict
sera rendu
le 21 octobre** P3

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune présidera
aujourd'hui un conseil
des ministres**

P24

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE
À DJELFA

**"L'Etat a la volonté
sincère d'opérer
le changement"**

P2

SAÏD CHANEGRIHA
(CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP)

**Le peuple tracera une "épopée
grandiose" au service de la
patrie lors du référendum**

P3

TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU 17 OCTOBRE 1961

Pétition pour reconnaître les massacres comme "Crimes d'Etat"

P3



ÉVOLUTION DE
LA SITUATION
ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN
ALGÉRIE

**Les autorités
appellent au respect
des gestes barrières**

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé les citoyens à accompagner les efforts des pouvoirs publics visant leur protection et la lutte contre l'épidémie de Covid-19 ainsi que les mesures de prévention et d'atténuation prises pour la reprise progressive des activités économiques, sociales et éducatives, indique hier un communiqué du ministère. Les citoyens doivent faire montre d'un "sens élevé de responsabilité" et de "respect scrupuleux" des gestes barrières et des protocoles sanitaires préconisés, notamment la distanciation physique, le port du masque et l'évitement des rassemblements, afin que les mesures préventives appliquées précédemment ne soient pas réimposées, précise le communiqué.

P3

AMMAR
BELHIMER
(MINISTRE DE LA
COMMUNICATION)

**La "violence
expressive" via
les réseaux sociaux
est "inadmissible"**

La "violence expressive" véhiculée par les réseaux sociaux est "inadmissible" et "menace" le tissu social national, a affirmé hier le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, assurant que son département ministériel saisira la justice "chaque fois que de besoin". "Le poids des nouvelles technologies de communication ne fait point de doute. Il reste à connaître la qualité du message qui est, malheureusement, à bien des égards peu enviable. La + violence expressive+ qui se déverse sur nos réseaux sociaux est inadmissible et menace le tissu social de banalisation de l'incivisme, de brutalisation et d'«ensauvagement», imposant ce que d'aucuns ont appelé une «démocratisation de la méchanceté» et d'autres +passions tristes+", a déploré le ministre dans un entretien accordé à l'APS.

P4

Régions

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE
DJENDJEN-EL EULMA

**Une nouvelle
méthodologie
pour relancer
le chantier**

P8

TIZI-OUZOU

**Réception 50 bus
pour le ramassage
scolaire**

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

205 nouveaux cas, 115 guérisons et 5 décès

P4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Les inscriptions universitaires
du 24 octobre au 18 novembre**

P2

ORGANISATION DES ZONES INDUSTRIELLES

Bientôt un décret exécutif

P2

Sport

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
D'ATHLÉTISME

**Possible
délocalisation
à Oran de la
prochaine édition**

P13



MINISTRE
DU COMMERCE

Le cas des 625 marchés non exploités sera tranché l'année prochaine

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé vendredi à El Bayadh que le cas des 625 marchés du pays, réalisés dans le passé et qui demeurent encore non exploités pour différentes raisons, sera tranché en 2021. Lors d'une visite aux nombreuses structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué que la situation des marchés non exploités "sera tranchée l'année prochaine." La situation des marchés non exploités au niveau national "sera tranchée de concert avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ce, à travers une solution sur la manière de les exploiter", a-t-il fait savoir. "L'Etat ne construira plus, à l'avenir, de marchés au niveau des wilayas", a souligné M. Rezig qui a appelé, ceux qui s'intéressent à ce domaine à investir dans ce créneau et de prendre l'initiative pour réaliser ce genre d'espaces et les exploiter. Le ministre a déclaré, à ce propos, que "des facilités leur seront accordées par les services de la wilaya avec, en prime, un accompagnement des services du commerce." Kamel Rezig a déclaré, d'autre part, qu'"il sera procédé prochainement à la levée du gel sur le registre de commerce concernant les produits alimentaires", citant, à ce propos, quatre projets en lien avec la réalisation de laboratoires de contrôle de la qualité au niveau des wilayas d'El Bayadh, de Boumerdès, de Tipasa et d'Ain Defla. "Ces projets ont été gelés dans le passé. Le ministère vient de prendre des mesures au niveau du Gouvernement pour relancer ces projets de construction des quatre laboratoires en 2021", a expliqué, à ce propos, le ministre, relevant l'existence d'une correspondance qui a été adressée au ministère des Finances pour la levée du gel. M. Rezig a annoncé également l'élaboration, en cours, d'une carte nationale relative aux différentes aires de stockage publiques existantes à travers le pays qui sera achevée avant la fin de l'année en cours, signalant que cette opération vise à identifier et maîtriser tous les moyens de stockage, à l'instar de la chaîne de froid. A cet effet, le ministre a mis en exergue l'importance de cette carte aux fins d'exploiter ses données par les ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Industrie, notamment pour apporter des solutions idoines aux différents problèmes qui se posent sur le terrain.

R.N

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE À DJELFA

"L'Etat a la volonté sincère d'opérer le changement"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réitéré, hier depuis Djelfa "la volonté sincère de l'Etat à opérer le changement".



L'Etat, sous la conduite du Président Abdelmadjid Tebboune, a une sincère intention et volonté de changement", a affirmé Djerad en écoutant les préoccupations des citoyens de zones d'ombre dans la commune de Sidi Bayazid (65 km à l'est du chef-lieu) dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a entamé hier matin une visite de travail et d'inspection à Djelfa durant laquelle il a inspecté nombre de projets socio-économiques dans cette wilaya steppe. Djerad a souligné dans son propos "Le président de la République, qui a une parfaite connaissance de l'Algérie profonde, de ses régions et de la situation de leurs populations, accorde une priorité absolue au développement des zones d'ombre". S'engageant à répondre à toutes les demandes de développement des zones d'ombre dans la wilaya de Djelfa en termes de transport, d'électricité, de gaz et de

prestations de santé, le Premier ministre a rappelé qu'il s'agit "d'accumulations de plusieurs années". Il a appelé, dans ce sens, les citoyens à se tourner vers l'avenir et à veiller au respect des devoirs envers le pays. Dans la daïra de Ain Ouessera (100 km au nord du chef-lieu), première étape de sa visite, le Premier ministre, arrivé tôt dans la matinée, accompagné d'une forte délégation ministérielle, a inauguré un marché de gros de fruits et légumes ainsi qu'un projet relevant d'un privé, spécialisé dans le recyclage du papier récemment raccordé au réseau électrique. Il s'est rendu, par la suite, dans la daïra d'El Birine, à 137 km au nord du chef-lieu, où il s'enquiert du projet d'un hôpital de 60 lits dont les travaux de réalisation et l'équipement ont été achevés. Au chef-lieu de wilaya, M. Djerad a posé la première pierre d'un projet tant attendu par les citoyens, à savoir un Centre anti-cancer (CAC) auquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une

attention particulière, manifestée lors de plusieurs Conseils des ministres. Lors de cette visite, le Premier ministre a inauguré une école des métiers des Travaux publics, sis au Pôle urbain de Berbih, avant de se rendre dans la commune de Sidi Bayazid (65 km à l'est du chef-lieu) où il a pris connaissance de nombre de projets devant concourir à l'amélioration du cadre de vie des citoyens résidant dans des zones d'ombre. Cette visite a été sanctionnée par une rencontre avec des représentants locaux de la société civile, prévue à la salle de conférences de l'université Ziane-Achour. Accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, le Premier ministre poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les inscriptions universitaires du 24 octobre au 18 novembre

Les inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers, millésime 2019/2020, débuteront du 24 octobre au 18 novembre, alors que les habituelles portes ouvertes, se dérouleront en distanciel du 15 au 25 octobre, à cause de la pandémie du Coronavirus, a expliqué hier le ministre de l'Enseignement supérieur. Selon "Le guide du

nouveau bachelier", la première phase des inscriptions ou pré-inscriptions se déroulera en deux jours, du 24 au 26 octobre, suivra ensuite la phase des confirmations des premières inscriptions du 27 au 28 octobre. L'étude des vœux exprimés par les nouveaux bacheliers, quant à elle, est prévue du 29 octobre au 5 novembre, avec proclamation

des résultats de l'orientation le jour même, c'est à dire le 5 novembre, alors que les rendez-vous pour les candidats aux Grandes écoles sont programmés du 06 au 10 novembre. La deuxième phase des inscriptions, qui concerne les étudiants dont les choix n'ont pas été acceptés, faute d'une moyenne nécessaire, se déroulera du 06 au 08 novembre

pour l'examen des recours, dont les résultats sont attendus le 13 novembre. Les étudiants qui ont obtenu leur bac avec une moyenne inférieure à 10 risquent malheureusement de se retrouver au bout du parcours sans inscription vu les exigences en terme de notes de la quasi-totalité des facultés.

R.N

ORGANISATION DES ZONES INDUSTRIELLES

Bientôt un décret exécutif

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait état hier à Djelfa, de la signature prochaine d'un décret exécutif portant organisation des zones industrielles. "Nous sommes sur le point de signer un décret exécutif portant organisation des zones industrielles, qui connaissent une certaine anarchie", a déclaré M. Djerad lors de l'inauguration, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa, d'une usine de recyclage de papier à Ain Ouessera, récemment raccordé au réseau électrique. Affirmant que le Gouvernement "veillera à la répartition transparente et à l'organisation

rationnelle du foncier industriel", le Premier ministre a annoncé l'ouverture de filiales bancaires dans ces zones, à l'instar de ce qui est en vigueur dans de tels espaces à travers le monde. Il a assuré, dans ce sens, que "les superficies octroyées par le passé à de nombreuses personnes sans jamais être exploitées seront récupérées et attribuées à de véritables investisseurs". L'Algérie "a toutes les potentialités et les compétences humaines nécessaires pour promouvoir l'industrie de transformation, petite et moyenne, afin de satisfaire ses besoins nationaux, a affirmé le Premier ministre. Plaidant, par ailleurs, pour

le ciblage du marché africain, "en mettant à profit la place et la profondeur africaine de l'Algérie", il a rappelé que notre pays avait contribué, depuis la glorieuse Révolution de libération, à l'indépendance de nombreux pays africains. Soulignant, à ce propos, "la vision stratégique" du président de la République en ce qui concerne le continent africain, M. Djerad a insisté sur l'importance de la contribution de l'activité commerciale et industrielle des investisseurs algériens, qu'ils soient du public ou du privé, à sa concrétisation.

R.N

TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU 17 OCTOBRE 1961

Pétition pour reconnaître les massacres comme «crimes d'Etat»

Une pétition pour demander "l'ouverture des archives sur les événements" du 17 octobre 1961 à Paris et pour que les massacres commis ce jour-là par la police française contre des Algériens sortis manifester pacifiquement soient "reconnus crimes d'Etat", a été lancée en France à l'occasion de la commémoration du 59ème anniversaire de ces tragiques événements.



Les premiers signataires de cette pétition, dont l'historien Benjamin Stora, le vice-président du Sénat français, Pierre Laurent et la Secrétaire nationale adjointe du parti écologiste EE-LV, Sandra Regol, revendiquent également que "la date du 17 octobre 1961 soit intégrée à la liste des cérémonies officielles dans toutes les villes de France". Signée par des sénateurs, députés, élus locaux, militants et journalistes, la pétition qui a déjà recueilli près de 200 signatures revendique, en outre, que "des plaques commémoratives soient apposées dans les villes où les associations en font la demande". La pétition rappelle qu'il y a 59 ans,

une sanglante répression policière a eu lieu à l'occasion de manifestations pour le droit à l'indépendance de l'Algérie fit entre 200 et 300 morts" et "réclame notamment l'ouverture des archives pour que la lumière soit faite sur ces événements". Plaçant leur action sous le slogan "17 octobre 1961-17 octobre 2020 : pour la mémoire et contre l'oubli des victimes algériennes", les initiateurs de cette pétition soulignent que "ce samedi sera le 59ème anniversaire de la répression policière menée par le préfet de police Maurice Papon à l'encontre des Algériennes et des Algériens qui prirent part à la manifestation pacifiquement à Paris".

Ces derniers manifestaient "pour le droit à l'indépendance de l'Algérie et contre un couvre-feu vexatoire et discriminatoire imposé depuis douze jours d'abord aux travailleurs Algériens puis à l'ensemble des Nord-Africains", ont-ils ajouté. Selon le texte de la pétition, "les défilés nocturnes sur les grandes artères de la capitale donnèrent lieu à des affrontements au cours desquels des policiers firent feu sur les manifestants". "La brutalité de la répression se poursuivit au-delà de la nuit du 17, y compris dans l'enceinte des centres d'internement où seront parqués les manifestants qui y subissent sévices et tortures", est-il

écrit dans le texte. Ce texte précise que "la répression policière sera meurtrière, des centaines de victimes, 200 à 300 morts. Beaucoup de manifestants algériens seront simplement jetés dans la Seine où ils moururent noyés". "Ces événements tragiques font partie de notre histoire commune mais ils ont sciemment été effacés de notre mémoire collective. Les livres d'histoire et les manuels scolaires évoquent peu ces faits historiques mais cette sanglante répression doit être restituée afin d'écrire l'histoire dans le sens de la vérité ! La lumière doit être faite sur ces actes meurtriers !", revendique la pétition. R.N

SAÏD CHANEGRIHA (CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP)

Le peuple tracera une "épopée grandiose" au service de la patrie lors du référendum

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a souligné hier à Blida, que le peuple tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, "une épopée grandiose au service de la patrie", qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Nous sommes totalement convaincus que ce peuple authentique tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, une épopée grandiose au service de la patrie, qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation. Cette épopée constituera une autre pierre, qui permettra à notre peuple fier de s'élever parmi les nations et les peuples, à travers sa participation massive dans ce référendum important, voire crucial", a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP, dans une allocution à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection en 1ère Région militaire à Blida. "Je tiens à indiquer également que les jeunes Algériens seront au rendez-vous avec le destin, pour bâtir leur pays de leurs propres mains et tracer les repères de l'Algérie nouvelle, suivant leur volonté et leurs ambitions, comme l'ont fait les vaillants artisans de Novembre, qui ont offert à l'Algérie une fierté et une gloire éternelles", a-t-il affirmé dans une allocution prononcée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région. "Ils se tiendront aux côtés de leurs frères de l'ANP, unis et solidaires, tel un rempart solide face aux conspirateurs, qui ne parviendront jamais à souiller cette terre irriguée du sang des glorieux Chouhada", a ajouté le chef d'Etat-major de l'ANP. Le général de Corps d'Armée a ensuite présidé une réunion de travail à laquelle ont pris part les directeurs régionaux, les responsables des services de sécurité et les Commandants des Secteurs opérationnels au cours de laquelle il a suivi un exposé global, présenté par le Commandant de la 1ère Région militaire sur la situation générale dans le territoire de compétence, ajoute le communiqué. Par la suite, le chef d'Etat-major de l'ANP a procédé à l'inauguration officielle de l'Ecole d'Application de l'Arme de Reconnaissance à Chlef, où il a tenu une réunion avec les cadres et les personnels, lors de laquelle il les a exhortés sur "la nécessité d'intensifier le travail avec assiduité et rigueur, pour améliorer davantage la qualité de la formation et l'élever au rang de l'excellence, afin d'atteindre les résultats escomptés".

Synthèse : Ab.N.

EVOLUTION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN ALGÉRIE

Les autorités appellent au respect des gestes barrières

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé les citoyens à accompagner les efforts des pouvoirs publics visant leur protection et la lutte contre l'épidémie de Covid-19 ainsi que les mesures de prévention et d'atténuation prises pour la reprise progressive des activités économiques, sociales et éducatives, indique hier un communiqué du ministère. Les citoyens doivent faire montre d'un "sens élevé de responsabilité" et de "respect scrupuleux" des gestes barrières et des protocoles sanitaires préconisés, notamment la distanciation

physique, le port du masque et l'évitement des rassemblements, afin que les mesures préventives appliquées précédemment ne soient pas réimposées, précise le communiqué. Le ministère a rappelé que depuis l'apparition de l'épidémie de Covid-19 au début de l'année, "les pouvoirs publics ont opté pour une approche anticipative en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la contenir et lutter contre sa propagation à travers de rigoureuses mesures préventives, conjuguées à une grande prise de conscience de la part des citoyens et une large mobilisation de la société civile

dans toutes les wilayas du pays". Des mesures qui ont permis, depuis des mois, de stabiliser "notamment" la situation sanitaire et d'éviter les scénarios complexes comme c'est le cas dans de nombreux pays du monde, a encore indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Toutes ces mesures n'avaient pas empêché, pour autant, d'enregistrer des victimes parmi les citoyens et les différents corps professionnels, en particulier le corps médical, rappelle la même source.

R.N

PROCÈS EN APPEL DU GROUPE SOVAC

Le verdict sera rendu le 21 octobre

Le verdict du procès en appel de l'homme d'affaires et patron du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, accusé de "blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence", sera rendu le 21 octobre à la Cour d'Alger, a indiqué hier le juge à l'issue des plaidoiries de la défense. Le procès a repris hier à la Cour d'Alger par les plaidoiries de la défense, après trois semaines de suspension. Outre l'ancien directeur-directeur général du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab, et des cadres de cette banque et du ministère de l'Industrie, l'affaire implique aussi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, l'ancien ministre de

l'Industrie, Youcef Yousfi, et Khidher Oulmi (frère cadet de Mourad Oulmi). Dans leurs plaidoiries, les avocats du principal accusé, Mourad Oulmi, ont plaidé son innocence, affirmant que son dossier était "fondé sur des faits erronés" et "dépourvu de preuves" des griefs retenus contre leur client. La défense a également signalé que Mourad Oulmi "avait une bonne situation à l'étranger" et qu'il est venu en Algérie comme "investisseur et opérateur économique et non pas comme un +trabandiste+", car "il avait espoir en son pays et qu'il voulait contribuer à son développement économique". Les avocats ont aussi déploré le fait de considérer comme "voleur" toute personne ayant réussi ses projets et

dire de son succès qu'il s'agit d'un "luxe insultant". Ouvert le 23 septembre dernier, le procès a été suspendu au deuxième jour suite au malaise qu'a eu le bâtonnier du barreau d'Alger, Me Abdelmadjid Sellini, membre du collectif d'avocats de Mourad Oulmi, lors de la séance consacrée aux plaidoiries. Depuis, la Cour d'Alger avait annoncé une première fois que le verdict sera rendu le 30 septembre, puis elle l'a reporté une deuxième fois pour le 10 octobre, jour où il a été décidé la poursuite des délibérations jusqu'à ce samedi, suite à l'absence de la défense et de plusieurs accusés. Pour rappel, le procureur général près la Cour d'Alger avait requis des peines de 15 et 12 ans de prison ferme respectivement contre Mourad

Oulmi, patron du groupe Sovac, et son frère Khidher Oulmi. Une peine de 15 ans de prison ferme a été requise contre Ahmed Ouyahia et de 10 ans de prison ferme contre Youcef Yousfi, assortie d'une amende de 2 millions de DA chacun. Le procureur général avait requis une peine de 3 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA contre Omar Boudiab et des cadres de la banque et de l'industrie, impliqués dans l'affaire. Il a été aussi demandé la saisie des biens et le gel des activités des entreprises représentées dans le procès par des personnes morales avec une amende de 32 millions de DA pour chacune. R.N

AMMAR BELHIMER (MINISTRE DE LA COMMUNICATION)

La "violence expressive" via les réseaux sociaux est "inadmissible"

La "violence expressive" véhiculée par les réseaux sociaux est "inadmissible" et "menace" le tissu social national, a affirmé hier le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, assurant que son département ministériel saisira la justice "chaque fois que de besoin".



Le poids des nouvelles technologies de communication ne fait point de doute. Il reste à connaître la qualité du message qui est, malheureusement, à bien des égards peu enviable. La + violence expressive+ qui se déverse sur nos réseaux sociaux est inadmissible et menace le tissu social de banalisation de l'incivisme, de brutalisation et d' «ensauvagement», imposant ce que d'aucuns ont appelé une «démocratisation de la méchanceté» et d'autres +passions tristes+, a déploré le ministre dans un entretien accordé à l'APS. Abordant l'impact du foisonnement des fake news sur les réseaux sociaux et dans la presse électronique, il s'est référé aux résultats d'un sondage réalisé par Immar en avril 2019, selon lesquels 18 millions d'Algériens sont quotidiennement exposés aux chaînes de télévisions, 17 millions à Internet, 15,5 millions aux médias sociaux, 3 millions aux radios et, enfin, 2,6 millions sont des lecteurs.

Tout en s'opposant à la "banalisation et à la légitimation de la violence, sous quelque forme que ce soit, dans le débat public, où qu'il se déroule et quel que soit son enjeu", M. Belhimer a indiqué que cette violence donnait libre cours aux "trolls", rappelant qu'il s'agit d'une expression désignant "les internautes plus ou moins malveillants dont l'objectif est de +pourrir+ des fils de discussion en générant artificiellement des polémiques". "Au-delà du «trolling» et de l'agressivité comme registre d'expression, que l'on pourrait réunir sous le terme d'«incivilités», le cyber-harcèlement militant

et les discours de haine, même s'ils sont punis par la loi, en raison des dommages psychologiques qu'ils peuvent occasionner chez leurs victimes, ont également des effets néfastes sur le débat public et peuvent être considérés comme des atteintes au pluralisme démocratique, car engendrant des phénomènes de censures collectives et d'autocensure qui appauvrissent le débat", poursuit le ministre. Tout en qualifiant ces produits informationnels motivés par l'argent de "particulièrement nocifs", le Porte-parole du Gouvernement a estimé que le dispositif répressif mis en Algérie pour sé-ter contre ce phénomène "n'est pas plus vère que d'autres", rappelant que la loi n° 20-05 du 28 avril 2020 relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et les discours de haine comprend 48 articles, répartis en 7 chapitres, traitant des mécanismes de prévention contre la discrimination et les discours de haine.

De même que ladite loi stipule des règles procédurales ainsi que tout ce qui se rapporte aux dispositions pénales, à la coopération judiciaire et aux peines définitives, détaille-t-il encore, avant de rappeler la disposition prévoyant "une peine d'emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et une amende de 200 000 DA à 500 000 DA, pour quiconque produit, fabrique, vend, propose à la vente ou à la circulation des produits, des marchandises, des imprimés, des enregistrements, des films, des cassettes, des disques ou des programmes informatiques ou tout autre moyen par toute forme de discours pouvant prouver la commission des infractions

vues par la loi". Ces dispositions, a-t-il commenté, s'ajoutent au nouveau dispositif d'incrimination et de répression de la diffusion et de la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics, citant l'amendement de l'article 196 bis du code pénal qui prévoit de punir "quiconque volontairement diffuse ou propage, par tout moyen, dans le public des nouvelles ou informations, fausses ou calomnieuses, susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, compte tenu de l'effroi qu'ils sèment au sein des citoyens et du climat d'insécurité qu'ils génèrent dans la société". Interpellé sur le rôle du département qu'il dirige, quant au respect du droit, son premier responsable rétorque en ces termes : "Le ministère de la Communication ne peut pas se taire devant les publications électroniques nauséabondes attentant à l'honneur et à la dignité des responsables de l'Etat et saisisra la justice chaque fois que de besoin pour que les sanctions les plus sévères soient prononcées contre leurs auteurs". Face aux dérives d'une "presse de caniveau", explicite-t-il encore, la loi l'article premier du décret exécutif n 11-216 du 12 juin 2011 fixant ses attributions officielles ordonne ceci : "Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la Communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communica-

tion". "En l'espèce, il s'agit de atteintes à la liberté d'expression bien comprise, dans le strict et absolu respect de la vie privée, du droit à l'image, du secret de la correspondance de l'honneur et de la dignité des citoyens. En tant que Porte-parole du gouvernement, je suis tenu à la solidarité gouvernementale, ce qui m'autorise à recourir aux articles 144 et 146", argumente-t-il, considérant, par ailleurs, que "le recours récurrent à la norme juridique émane de notre conviction que le mépris de la caution juridique et la violation de la règle de droit, ou encore la non-exécution des décisions de justice, y compris - peut être bien plus - par notre corporation car elle est tenue de donner l'exemple - sont antinomiques avec l'Etat de droit que nous aspirons à construire". M. Belhimer souligne, à ce propos, que "les premiers chantiers du secteur portent sur le rapatriement des activités de communication sous l'empire du droit, qu'il s'agisse des sites électroniques, des agences de communication, de la publicité ou encore des chaînes de télévision dites +thématiques+, en dehors de l'action visant un exercice apaisé du métier de journaliste qui conjugue liberté et responsabilité". "Le réflexe, fortement ancré, du mépris de la règle de droit et son corollaire, la sous-estimation, de la caution juridique ont tendance à pousser des minorités actives à prendre des raccourcis autoritaires qui peuvent créer des situations de rupture dommageables et despotiques", déplore le ministre, en guise de conclusion.

ENTRE 2014 ET 2019

Hausse de 51% des engagements de la BAD en faveur des États fragiles

Dans le rapport du Département de l'Évaluation indépendante du développement de la Banque (IDEV), il est souligné que la Banque africaine de développement, principale institution multilatérale de développement du continent, a augmenté ses engagements dans les États en transition de 51% entre 2014 et 2019.

Trente-quatre opérations non souveraines d'un montant de 441,9 millions de dollars américains ont été approuvées pour les États en transition au cours de la période considérée. Les projets d'investissements représentent 86% de la valeur du portefeuille de la Banque dans les États en transition au cours de la période visée, le reste étant des programmes d'appui budgétaire.

L'évaluation d'IDEV a couvert l'assistance de la Banque aux pays à faible revenu éligibles au Fonds africain de développement, qui ont figuré de façon permanente ou temporaire sur les listes des États en transition de la Banque au cours de la période 2014-2019. L'objectif étant d'éclairer l'élaboration d'une nouvelle stratégie de la Banque pour lutter contre la fragilité.

Dans le détail et au cours de la période 2014-2019, la Banque a approuvé 354 opérations d'un montant total de 6,45 milliards de dollars américains dans les États en transition (ET), c'est à dire, les États où le principal défi de développement est la fragilité, selon la Banque. Cela correspond à une augmentation de 51% par rapport à la période 2008-2013, malgré une baisse de 17,9% des ressources du Fonds africain de développement (FAD), selon l'IDEV, le bureau de l'évaluation indépendante du développement de la Banque. Sur la période, les ressources du FAD, le guichet concessionnel du Groupe de la Banque où émergent les ET, sont passées de 6 835,1 milliards de dollars américains (FAD-13) à 5608,9 milliards de dollars américains (FAD-14). Cela s'explique par l'augmentation de 7,5% des ressources de la Facilité d'appui à la transition (FAT) par la Banque et la mobilisation d'autres instruments de financement du guichet de la Banque et des fonds spéciaux. Au cours de la période 2014-2019, la Banque a pris plusieurs initiatives qui ont permis de faire progresser la part des projets souverains dans les portefeuilles des ET. Des appuis budgétaires et institutionnels ont ainsi été fournis en pour améliorer le climat des affaires et renforcer les capacités des acteurs. La Banque a aussi pris d'autres initiatives en aval (prêts, prises de participation, partenariats public-privé, garanties de crédits et de risque, facilité pour le développement du secteur privé, etc.) pour inciter les entreprises privées à investir dans les ET. La part du secteur privé dans l'engagement total de la Banque dans les ET est ainsi passée de 8% en 2016 à 12%



en 2018. Ainsi, quinze opérations non souveraines ont été approuvées au profit de neuf ET. Les ressources de la Facilité d'appui à la transition (FAT), le fonds spécial d'appui aux États fragiles, ont eu un taux d'absorption satisfaisant. La Banque a financé 88 projets dans 21 États en transition entre 2014 et 2019, avec un taux d'absorption cumulé de 95%. Les réserves non allouées ont permis à la Banque d'intervenir de façon substantielle et rapide dans des situations imprévues comme lors de l'épidémie d'Ebola en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. Toutefois, les ressources limitées du FAT et ses critères d'éligibilité ne permettent pas à la Banque de faire face aux facteurs de fragilité multiformes et évolutifs ainsi qu'aux inégalités associées, dont l'exclusion, la migration irrégulière et les déplacements forcés. L'appui de la Banque a permis d'améliorer l'accès aux services de

base (eau et assainissement, route, énergie) dans tous les pays. Ces résultats sont parfois modestes par rapport aux besoins, ou prometteurs comme l'accès à l'électricité à grande échelle au Libéria, où le taux d'accès à l'électricité s'est amélioré de 10,1% à 19,3% entre 2013 et 2016. Plus de 16 500 nouveaux branchements ont été réalisés dans la périphérie de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC). Le temps de parcours entre les régions et la ville a baissé de 15% au Libéria. En RDC, la RN1 a permis une réduction très sensible du temps et du coût du transport entre Kinshasa et le Grand Kasai. Le prix du riz a baissé de 30% et celui du sel de 50% durant la période. En outre, la route a eu un impact positif sur la sécurité et la cohésion sociale au Kasai qui était en proie à des conflits intercommunautaires. La Banque a fait des progrès dans le renforcement de sa capacité institution-

nelle pour être efficace dans les ET. Elle s'est rapprochée davantage des ET même si des progrès restent à faire. Le nombre de bureaux nationaux dans les ET est passé de treize en 2015 à quinze en 2019. « La Banque se tient résolument aux côtés des États fragiles du continent. Les actionnaires nous accompagnent de façon remarquable pour continuer d'appuyer les États fragiles. Ils ont accepté une forte hausse des ressources lors de la 15e reconstitution du Fonds africain de développement (FAD), en soutien aux pays à faible revenu et aux États fragiles, soit 32% de plus. Aujourd'hui, les pays du FAD reçoivent des ressources supérieures de 700% par rapport aux montants de 2015 », a insisté M. Yéro Baldeh, directeur du Bureau de coordination des États en transition à la Banque africaine de développement.

R.E

ÉTATS-UNIS

Le déficit au plus haut historique

Le déficit budgétaire des États-Unis a grimpé à un niveau historique en 2020, en raison des dépenses engagées pour aider l'économie à faire face à la crise provoquée par le Covid-19. Il dépasse les 3.000 milliards de dollars, battant de très loin son précédent record. Le déficit de l'État fédéral pour l'exercice 2020, clos en septembre, atteint 3 122 milliards de dollars, contre 984 milliards en 2019, soit un triplement, a

dévoilé vendredi le Trésor américain. C'est de loin le plus important déficit jamais enregistré par les États-Unis, puisqu'il représente plus du double du précédent record. L'année 2020 vient donc détrôner 2009, quand, en pleine récession liée à la crise financière, le déficit avait grimpé à 1.400 milliards de dollars. Les comptes de la première économie mondiale ont ainsi été plombés par l'explosion des dépenses publiques, qui ont "considéra-

blement augmenté", souligne le Trésor dans son communiqué. Elles ont bondi de 47%, pour atteindre 6.500 milliards de dollars. Le mois de mars avait, en effet, vu le Covid-19 se propager sur le territoire américain. Les travailleurs qui le pouvaient ont alors été contraints de travailler de chez eux, tandis que commerces et restaurants avaient dû fermer, licenciant, au moins temporairement, leurs

salariés. La Maison Blanche et le Congrès avaient adopté en urgence un plan de relance de 2.200 milliards de dollars, rallongé de 500 milliards en avril, et qui comprenait, entre autres, des chèques directs aux Américains, une aide supplémentaire pour les chômeurs, ou encore des prêts pour aider les petites et moyennes entreprises à continuer à payer les salaires.

R.E



LAGHOUAT

Caravane de praticiens bénévoles vers les zones d'ombre

Une caravane de praticiens bénévoles des Hauts plateaux et du Sud a pris le départ vendredi de Laghouat vers les zones d'ombre de cinq régions de la wilaya, a-t-on appris du directeur des programmes de développement du réseau algérien des jeunes Mahiedine Harchaoui.

Le wali de Laghouat Abdelkader Bradai a donné le départ de la caravane dont le staff médical assurera des consultations gratuites dans les zones d'ombre et enclavées relevant des régions d'Aflou, de Brida, de Bellil, d'Ain-Madhi et de Ksar El-Hirane et leurs environs, a précisé M. Harchaoui. Organisée à l'initiative du réseau

national des jeunes, en coordination avec le secteur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la caravane qui sillonnera ces régions permettra aux praticiens de mener des consultations à titre gracieux aux populations des zones d'ombre et des zones éparses, éloignées des grandes structures hospitalières, a-t-il précisé. Touchant divers domaines, dont la médecine générale, la cardiologie, l'ophtalmologie, l'endocrinologie, la diabétologie, en plus des analyses médicales, l'opération est pilotée par des praticiens spécialistes en chirurgie générale, pédiatrie, orthopédie, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique, néphrologie-urologie et neurolo-

gie, a détaillé M. Harchaoui.

L'initiative est aussi l'occasion de prendre connaissance des maladies répandues dans les zones d'ombre et faciliter leur traitement, a affirmé Dr. Ahlem Thabet (médecin-généraliste) qui s'est dite "heureuse" de contribuer à cette action humanitaire et de solidarité, appelant, au passage, ses confrères et consœurs à apporter leur aide aux populations dans les zones enclavées à travers le pays, notamment dans le Grand Sud, du fait de leur éloignement. Lancée aujourd'hui (vendredi), l'opération devra se poursuivre jusqu'au 20 octobre courant, ont indiqué les organisateurs.

Brèves

TIZI-OUZOU

Réception 50 bus pour le ramassage scolaire

La wilaya de Tizi-Ouzou a réceptionné vendredi un nouveau quota de 50 bus destinés au ramassage scolaire, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Ces bus seront répartis sur les communes souffrant d'un manque en matière de transport scolaire, "notamment les localités des zones d'ombre, tel que prévu dans la politique présidentielle de promotion de ces zones, afin d'améliorer les conditions de scolarisation", a-t-on précisé de même source. Le wali de Tizi Ouzou Mahmoud Djamaa qui a accompagné, hier jeudi, le Conseiller du président de la République, chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, dans certaines localités classées déficientes en matière de développement, a rassuré les citoyens qui l'ont sollicité à propos du problème de ramassage scolaire, qu'il est "pris en charge."

Concernant la répartition des bus, il a indiqué que "la priorité sera donnée aux localités montagneuses et sans ressources, qui recevront deux véhicules au lieu d'un", ajoutant que si un manque en la matière persiste dans certaines communes, "la wilaya accordera des subventions à ces dernières pour leur permettre de louer un bus, au titre d'une convention avec un opérateur privé, afin d'assurer le ramassage scolaire." La wilaya a réceptionné depuis le début de l'année en cours, un total de 125 bus (en comptabilisant le quota de ce vendredi) pour le ramassage scolaire, selon la cellule de communication de la wilaya.

Saisie de plus de 11,5 tonnes de tabac à chiquer

Plus de 11,500 tonnes de tabac à chiquer (Cheromma) et une somme de plus de 13 millions de DA ont été saisis par les éléments de la gendarmerie nationale, à Draâ El Mizan au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué vendredi dans un communiqué le groupement territorial de ce corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre le trafic en tout genre, les activités illicites et la mise en vente de produits impropres à la consommation, les éléments de la gendarmerie nationale ont procédé à la saisie d'une quantité de 11,525 tonnes de tabac à chiquer et à l'arrestation d'un individu présumé propriétaire d'un atelier clandestin ou était fabriqué, sans autorisation, ce produit", a-t-on précisé dans le même document. La perquisition effectuée dans l'atelier clandestin a également permis de découvrir et de saisir une importante somme d'argent en monnaie nationale et en devises. Il s'agit d'un montant de pas moins de 13 004 000 dinars algériens, de 1000 euros en coupures de 100 euros, des billets en coupures de 5 riyals saoudiens (dont le montant n'a pas été précisé) et de 20 dinars tunisiens, revenus de cette activité illicite, a-t-on ajouté de même source. Les éléments de la gendarmerie ont également saisi du matériel et des produits servant à la fabrication et à l'emballage du tabac à chiquer et de quatre caméras de surveillance, a-t-on signalé. Une procédure judiciaire a été instruite contre le mis en cause dans cette affaire en vue de sa présentation devant la justice, a-t-on indiqué.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DJENDJEN-EL EULMA JIJEL

Une nouvelle méthodologie pour relancer le chantier

Le wali de Jijel, Abdelkader Kelkal, a révélé, jeudi, le recours à une "nouvelle méthodologie" pour résoudre les problèmes rencontrés dans la réalisation de la pénétrante autoroutière Djendjen (Jijel)-El Eulma (Sétif).



Lors d'une rencontre consultative, tenue dans la salle des délibérations de l'assemblée populaire de wilaya (APW), en présence de tous les acteurs du projet, ce responsable a souligné "la nécessité de sortir de la situation dans laquelle ce projet structurant s'est enlisé et d'œuvrer à surmonter tous les obstacles et les difficultés pour le relancer". Pour leur part, les représentants des entreprises en charge de la réalisation (la Société italienne Rizzani, la Société turque Mapa et Sapta), ont imputé dans leurs interventions le retard dans la livraison du projet, fixé à 72 mois à compter de la date du 7 mars 2014, à plusieurs entraves,

à savoir les études, la difficulté du terrain et du tracé, les créances impayées des entreprises estimées à 7 milliards de DA, en plus de problèmes administratifs concernant une Société de réalisation privée. De son côté, le directeur des travaux publics de la wilaya de Jijel, Nouacer Salem, a affirmé que toutes les missions assignées à la direction du secteur relative à l'évacuation de la voie (100%), l'indemnisation des expropriés pour un montant de 2,5 milliards de DA et les travaux de déviation des réseaux sont quasiment achevés. Au terme de la rencontre, le chef de l'exécutif local a mis l'accent sur l'adoption d'une nouvelle

méthodologie de travail concernant ce projet et ce, dans la transparence pour mettre un terme aux incohérences, en sus de l'intensification des rencontres entre les différents acteurs, notamment les entreprises de réalisation et les instances administratives dans le but de relancer le projet en raison de son importance économique et sociale pour la wilaya. Pour rappel, la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma, reliant les wilayas de Jijel et Mila une distance de 45 km et dont la réalisation nécessite une enveloppe financière d'environ 180 milliards de DA, enregistre "un taux d'avancement des travaux n'excédant pas 45%".

EL BAYADH (DISTRIBUTION DU LAIT EN POUVRE SUBVENTIONNÉ) Commission pour l'élaboration d'une nouvelle carte

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a déclaré vendredi à El Bayadh qu'il avait été procédé récemment, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à la création d'une commission mixte chargée d'élaborer une nouvelle carte de distribution de la poudre de lait subventionnée au bénéfice des laiteries. "La commission installée, qui est à pied d'œuvre et regroupe des cadres des ministères du Commerce et de l'Agriculture et l'Office nationale du Lait, a pour mission d'élaborer une nouvelle carte de distribution de ce produit subventionné par l'Etat," a souligné le ministre du Commerce lors de sa visite d'inspection sur site de la laiterie, la seule qui existe dans la ville d'El Bayadh. La commission consiste également à s'enquérir des difficultés, des doléances et des besoins des différentes wilayas du pays en matière de produit



laitier subventionné." Kamel Rezig a appelé les gestionnaires de la laiterie d'El Bayadh, créée dans le cadre d'un investissement privé et qui produit quotidiennement 5.400 litres de lait subventionné, à la mise en valeur de la filière lait à travers la diversification

des gammes des produits, à l'instar du lait cru et ce, à travers le développement de l'élevage des vaches laitières et la collecte du lait auprès des éleveurs. M. Rezig a souligné que son département veille à encourager le développement de la production

du lait cru, dont tirent profit les opérateurs à travers le soutien de l'Etat. Il a souligné que son secteur fait obligation aux transporteurs et distributeurs de lait, de veiller au respect des conditions sanitaires de ce produit de large consommation par la disposition de moyens de transport, lesquels doivent répondre aux normes sanitaires pour éviter d'éventuelles atteintes préjudiciables sur la santé des consommateurs. Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya par l'inspection de projets de réalisation, à savoir un dock silo de stockage de céréales au chef lieu de wilaya. Une visite qui sera ponctuée également par une cérémonie de reconnaissance de plusieurs cadres de la direction du commerce et les commerçants notamment pour les efforts déployés dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus et une visite à la section locale du complexe des industries alimentaires "Agrodiv".

OUENZA (TÉBESSA)

Opération de raccordement au réseau du gaz naturel de 576 foyers

La concession de distribution d'électricité et de gaz de Tébessa a lancé jeudi une large opération de raccordement de 576 foyers, situés au village "Ain Sidi Saleh", relevant de la commune de Ouenza (Nord de Tébessa) au réseau de gaz naturel.



Le coup d'envoi de cette vaste opération qui permettra de répondre à une des préoccupations des habitants de cette commune frontalière, a été donné, en présence du chef de l'exécutif local, Mohamad El-Baraka Dahadj. Une enveloppe financière de plus de 113 millions DA a été mobilisée, puisée du Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales, au titre de l'année 2019 pour la réalisation de ce projet, lancé avec un délai d'exécution de 9 mois. Le wali a souligné, à l'occasion, la nécessité de recenser les besoins en matière d'énergie, no-

tamment le raccordement des logements aux réseaux d'électricité et de gaz, dans la daïra de Ouenza, afin de lancer les travaux "dès la mobilisation des financements nécessaires", pour améliorer les conditions de vie des habitants et contribuer à les fixer dans leurs régions. En outre, lors de sa visite dans la daïra de Ouenza dont relevé les communes d'El-Mridj, Ain Zarga et Ouenza, le même responsable a inspecté un collège d'enseignement moyen (CEM) réalisé récemment dans la mechta de "Dyr" (commune de Ain Zarga), opérationnel, lors de la prochaine rentrée scolaire. In situ, le wali a instruit à l'effet de prendre en

charge dans les meilleurs délais, "les déficits" enregistrés dans ce CEM, notamment le manque de chauffage, la non réalisation d'un accès vers cette structure d'éducation et l'absence du demi-pensionnat. M. Dahadj a estimé "inacceptable" de ne pas prévoir et inscrire pour réalisation ces commodités, nécessaires pour assurer de bonnes conditions de scolarisation aux élèves. Le wali a également inspecté plusieurs projets de développement liés principalement au désenclavement dont la réalisation des routes et de projets de logements de différentes formules.

Brèves

BOUIRA (CAMPAGNE LABOUR-SEMAILLES)

Une superficie de plus de 70.000 ha à emblaver

La campagne Labour-semailles de la saison 2020-2021 a été lancée jeudi à Bouira depuis la ferme pilote Hicher Ali d'Ain Bessam, avec l'objectif d'emblaver une superficie de plus de 70.000 hectares (ha), selon le directeur des services agricoles (DSA) El Bouali M'hamed. Les autorités locales de la wilaya, à leur tête, le wali Lekhal Ayat Abdeslam, ont donné le coup d'envoi de la campagne lancée à la ferme pilote Hicher Ali d'Ain Bessam, en présence notamment de plusieurs agriculteurs et producteurs de céréales. Sur place, M. El Bouali s'est dit optimiste quant à la réussite de la campagne avec un objectif de couvrir une superficie totale de 70.558 ha de céréales, dont 48.537 ha de blé dur et plus de 13.000 ha d'orge, selon les statistiques fournies par le responsable local du secteur. Au total, 3.564 tracteurs dont 918 soutenus, ainsi que 2.733 semoirs et 414 remorques et plus de 2.000 épandeurs d'engrais, ont été mobilisés pour mener cette campagne agricole, a encore précisé le DSA de Bouira. Dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de l'alimentation et de la Journée mondiale de la femme rurale, le wali Lekhal Ayat Abdeslam a inauguré le salon local des produits agricoles organisé à la salle des sports Lesbar Smail de la ville de Bouira avec la participation d'une trentaine d'exposants. Le premier magistrat de la wilaya, qui a visité les différents stands dédiés notamment à l'huile d'olive et à la pomme de terre et autres produits maraichers, a saisi cette occasion pour encourager les agriculteurs et les producteurs à fournir plus d'effort afin d'augmenter la production et d'améliorer la qualité des produits. Sur le site de l'exposition, M. Lekhal Ayat Abdeslam a aussi réaffirmé la volonté des autorités locales de soutenir et d'accompagner davantage les agriculteurs afin de booster le secteur dans cette wilaya qui jouit de fortes potentialités agricoles, dont trois barrages et de vastes terres agricoles.

SOUK AHRAS (RÉGIONS D'OMBRE)

Plus de 89 000 habitants concernés par les programmes de développement

Au total 89 541 personnes devraient bénéficier des programmes de développement, inscrits au profit des 251 régions d'ombre dénombrées dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué mercredi le wali, Lounes Bouzegza. Le nombre de personnes ciblées par les différentes opérations de développement dans les régions d'ombre correspond à 16,5 % de la population de la wilaya de Souk Ahras qui s'élève à environ 542 716 d'habitants, a affirmé à l'APS, le chef de l'exécutif en marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets dans les régions d'ombre relevant des daïras de M'daourouch, Oum Ladaim et Taoura. "Pour l'heure, 49 projets ont été livrés sur les 200 lancés dans les régions d'ombre", a révélé le wali, soulignant que ces projets font partie d'un total de 507 opérations inscrites portant essentiellement sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, le renforcement de l'AEP, l'aménagement du réseau routier, de salles de sports et de établissements scolaires en plus de la réalisation de stades de proximité. Le même responsable a ajouté que 6 milliards de dinars ont été débloqués pour concrétiser les projets en chantiers devant être livrés "avant la fin de l'année en cours" pour procéder par la suite au lancement des projets restants inscrits au profit des régions d'ombre de la wilaya. Le wali avait inspecté lors de cette visite plusieurs projets de développement dont l'ouverture d'un axe routier de 5 km dans la région de Boulifia dans la commune de Tifache, les travaux concernant le désenclavement d'El Hamri, Lahouam, Tebba Fatima dans cette même commune. Aussi, le même responsable a inspecté des chantiers de raccordement aux réseaux du gaz et d'électricité et d'AEP de plusieurs mechtas et d'autres projets visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à les aider à s'établir durablement dans leurs régions d'origine.

STADE 1ER NOVEMBRE DE N'SIGHA (KHENCHELA)

Accord pour une pelouse de 5^{ème} génération

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a donné jeudi son aval pour le projet de revêtement en pelouse synthétique de 5ème génération du stade 1er novembre 1954 du complexe omnisports de la commune de N'sigha, dans la wilaya de Khenchela. Constatant la dégradation du terrain de football de ce stade, le ministre a assuré que ce projet sera "prochainement" concrétisé estimant que "ce stade inauguré, depuis plus de 15 ans, ne doit pas demeurer hors service encore plus longtemps". Sa réhabilitation et son exploitation permettront d'atténuer la pression sur le stade chahid Amar sur lequel la plupart des clubs de la wilaya de Khenchela reçoivent à domicile, a-t-il noté. Lors de l'inauguration du complexe de proximité de Metoussa,



le ministre a réitéré le soutien constant de l'Etat aux associations de jeunes qui détiennent des plans d'actions effectives et œuvrent à leur concrétisation. Dans ses réponses aux responsables des associations de jeunes et

sportives sur les différents points de sa tournée, M. Khaldi a affirmé que la prise en charge de leurs préoccupations liées au financement, au manque d'équipements et au mode de leur gestion sera assurée "en fonction des

priorités et de la disponibilité des moyens financiers". Le ministre de la Jeunesse et des Sports a rappelé le lancement "récent" de chantiers de réalisation de 98 terrains de proximité à travers les communes de la wilaya de Khenchela dont 45 réservés pour les zones d'ombre, situées dans les communes isolées en vue "de répondre aux besoins des jeunes de ces régions". Le ministre a inauguré deux complexes de proximité à Lemsara et N'sigha, avant de visiter un atelier de couture de bavettes par des associations à Bouhama et d'inspecter le projet du centre régional de regroupement et préparation des équipes nationales à El Hamma et présider une rencontre avec le mouvement associatif de jeunes et sportif à la bibliothèque principale de la ville de Khenchela.



JUDO

Sept cas positifs au COVID-19 parmi la sélection nationale



Le stage bloqué de la sélection nationale (seniors/messieurs) de judo, qui devait démarrer hier dans la Wilaya de Bouira a été finalement annulé, après la détection de sept cas positifs au coronavirus parmi ses rangs, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Comme exigé par le protocole sanitaire à la veille de chaque regroupement, les athlètes de la sélection nationale avaient effectué des tests de dépistage, et ces derniers ont finalement révélé "la présence de six cas positifs parmi les 17 judokas

convoqués, et un cinquième cas parmi les membres de leur encadrement technique" a détaillé la FAJ dans un bref communiqué, sans dévoiler l'identité des personnes concernées.

Ce stage bloqué, destiné à préparer les importantes échéances à venir devait se dérouler du 17 au 30 octobre courant, au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira).

A la fin de la période d'incubation, soit le 21 octobre courant, "les athlètes et les membres du staff technique dont les tests ont été négatifs, subiront un nouveau contrôle, pour s'assurer qu'ils

n'ont pas été contaminés depuis" a encore annoncé la FAJ.

Chez les judokas de la sélection nationale (seniors/dames), les choses se sont beaucoup mieux passées, puisque l'ensemble des tests PCR ont été négatifs. Ce qui a permis au coach Meziane Dahmani et ses dix-sept protégées d'entamer leur stage mardi dernier, sans aucune contrainte.

Ce stage des seniors (dames), d'une durée de 15 jours, se déroule du 14 au 28 octobre, au Centre de regroupement des élites nationales à Souidania (Alger).

Brèves

ATHLÉTISME

Sebastian Coe favorable aux lièvres lumineux

Sebastian Coe, le président de World Athletics, est favorable à l'utilisation des lièvres lumineux qui ont récemment aidé à battre les records du monde féminin du 5000 m et masculin du 10.000 m. "Les lièvres lumineux ne me posent aucun problème. Nos meetings sont des divertissements et je pense que Wavelight permet aux spectateurs de comprendre un peu mieux les vitesses incroyables atteintes par les athlètes", a dit Coe, lui-même ancien recordman du monde en demi-fond, qui s'exprimait avant les Mondiaux de semi-marathon à Gdynia, en Pologne. Le 7 octobre à Valence, l'Éthiopienne Letesenbet Gidey a amélioré le record du monde du 5000 m en 14 min 06 sec 62/100e puis l'Ougandais Joshua Cheptegei a fait de même dans le 10.000 m en 26 min 11 sec 00/100e avec l'aide de lièvres lumineux. Ce système, baptisé Wavelight, offre aux coureurs un guidage visuel lumineux au bord de la piste qui leur indique le rythme à tenir pour battre le record du monde. Tout en reconnaissant qu'il y avait un équilibre à trouver, le double champion olympique du 1 500 m (1980 et 1984) a déclaré que les avancées technologiques étaient primordiales pour attirer de nouveaux publics. "On doit innover, cela ne fait aucun doute". Coe a rappelé que les lièvres (humains) existaient depuis des décennies. Il a qualifié l'exploit légendaire de son compatriote Roger Bannister, premier homme sous les quatre minutes au mile (1 609,34 m), d'événement créé par les lièvres".

R.S

BRÉSIL

Sous la pression, Santos et Robinho rompent le contrat

Le club brésilien de Santos et l'international Robson de Souza "Robinho", condamné en première instance pour un viol collectif commis en 2013 alors qu'il jouait pour Milan, ont rompu vendredi leur contrat. Grand espoir déchu du foot brésilien, Robinho avait signé à 36 ans un contrat de cinq mois avec Santos, son club formateur. En 2017, l'attaquant, considéré comme le nouveau Pelé à ses débuts, a été condamné par contumace à neuf ans de prison par un tribunal italien pour des faits de viol en réunion remontant à 2013, du temps où il évoluait à l'AC Milan. Il a interjeté appel, clamant son innocence. "D'un commun accord", Santos et Robinho ont décidé de suspendre la validité du contrat signé le 10 octobre afin que le joueur puisse se concentrer exclusivement sur sa défense dans le processus en cours en Italie", a annoncé le club de Sao Paulo sur Twitter. "Avec beaucoup de tristesse dans mon cœur, je vous annonce que j'ai pris la décision avec le président Ido Santos de suspendre mon contrat en ce moment troublé de ma vie. Mon objectif a toujours été d'aider le club de Santos", a déclaré le joueur dans une vidéo. "S'il y a dérangement de quelque manière que ce soit, il vaut mieux que je parte et que je me concentre sur mes affaires personnelles. A mes fans et à ceux de Peixe (le surnom du club de Santos, ndr), je vais prouver mon innocence", a-t-il ajouté. L'annonce de son embauche avait été sévèrement critiquée dans la presse et par les mouvements féministes. La pression autour du retour du joueur au Brésil s'est accrue tout au long de la semaine. Vendredi, de nombreux sponsors de Santos ont menacé de rompre ou de ne pas renouveler leur contrat de sponsoring si Robinho restait au club.

R.S

FOOT/ COVID-19

Ronaldo réfute toute entorse aux protocoles

L'attaquant de la Juventus, Cristiano Ronaldo, actuellement en quarantaine en Italie après avoir été testé positif au coronavirus au Portugal, a affirmé vendredi ne pas avoir "enfreint le moindre protocole" sanitaire, en réponse à des déclarations jeudi du ministre italien des Sports.



"Je suis en quarantaine obligatoire, (...) en respectant les lois, les règles, les protocoles et je n'ai pas enfreint le moindre protocole", a affirmé la star portugaise de la Juventus, dans un live vidéo sur Instagram. CR7 affirme avoir "tout bien fait" en organisant son retour vers l'Italie avec un "avion-ambulance", des ambulances et en évitant tout contact, "tout cela avec des autorisations". "Un monsieur dont je ne vais pas dire le nom,

ici en Italie, (...) dit que je n'ai pas respecté le protocole, c'est simplement du mensonge. J'ai respecté et je respecterai tous les protocoles", a insisté le joueur. Le ministre italien des Sports Vincenzo Spadafora avait estimé jeudi que Ronaldo avait pu enfreindre les règles sanitaires, en réponse à une question portant à la fois sur le retour du joueur à Turin mais aussi sur son départ pour le Portugal, une dizaine de jours auparavant, alors que la Juve était à l'isolement.

Les autorités sanitaires locales de Turin ont en effet saisi la justice la semaine dernière après le départ de la star portugaise et d'autres internationaux du club bianconero pour rejoindre leurs sélections respectives. Le ministre Spadafora a d'ailleurs confirmé vendredi à l'agence italienne Ansa que ses remarques portaient sur le départ de Cristiano Ronaldo de Turin davantage que sur son retour.

R.S

FOOT/ANGLETERRE

Pablo Zabaleta prend sa retraite

Pablo Zabaleta (35 ans), ancien défenseur de Manchester City et de l'Argentine, a annoncé vendredi sa retraite, après avoir quitté West Ham à l'issue de la saison dernière. "Après 18 ans de carrière, j'ai pris la décision d'arrêter. Ces années ont été merveilleuses et m'ont donné l'occasion de vivre des moments uniques et inoubliables", a écrit l'Argentin sur Twitter. Sous le maillot des Citizens, qu'il a

porté entre 2008 et 2017 (333 apparitions), l'arrière latéral a remporté deux titres de Premier League (2012 et 2014), une Cup (2011) et deux Coupes de la Ligue anglaise (2014 et 2016). Joueur apprécié par les supporters, Zabaleta avait été qualifié de "légende" par l'entraîneur de City Pep Guardiola à l'occasion de son départ à West Ham en 2017. Finaliste malheureux de la Coupe du monde 2014 avec l'Albiceleste

il a fait 1-0 face à l'Allemagne), Zabaleta (58 sélections) avait remporté la Coupe du monde des moins de 20 ans en 2005. "La notoriété et le talent de certains joueurs ne les autorisent pas à être arrogants, irrespectueux envers les institutions et à mentir", a-t-il déclaré, précisant qu'il ne "parlerait plus" du sujet désormais et qu'il souhaitait un "prompt rétablissement à tous les (sportifs) positifs". "Je poursuis ma quarantaine, je suis

seul, ma famille est à un autre étage, nous ne pouvons pas avoir de contact et ce sera comme cela au moins au cours des dix prochains jours", a décrit sur Instagram Ronaldo, affirmant ne pas avoir le "moindre symptôme". Il est d'ores et déjà forfait pour les deux prochains matches des Bianconeri, samedi contre Crotone en Serie A puis mardi contre le Dynamo Kiev en Ligue des champions.

R.S

FOOT/FC BARCELONE

Koeman recadre Griezmann et le cantonne au couloir droit

L'entraîneur du FC Barcelone Ronald Koeman a rappelé Antoine Griezmann à l'ordre vendredi et réaffirmé son intention de le faire jouer dans le couloir droit malgré la volonté du Français d'occuper une position plus axiale. "Sa position est plus à droite, avec de la liberté", a dit Ronald Koeman en conférence de presse à la veille du déplacement du Barça à Getafe pour le compte de la 6e journée de Liga. Il a ajouté que s'il accédait à sa demande, le Barça "finirait par jouer avec dix joueurs en position de N. 10". Le coach néerlandais réagissait aux propos tenus par Antoine Griezmann après la vic-

toire de la France en Croatie mercredi en Ligue des nations (2-1). "Je me sens bien, le coach sait où me mettre, je profite de cette situation, de cette place, de la confiance du coach et des coéquipiers", s'était réjoui l'attaquant français. Le sélectionneur français, Didier Deschamps, le place dans l'axe, en position de soutien aux attaquants de pointe. "Jouer dans l'axe est mieux pour moi, parce que c'est là que j'ai mes marques", avait-il déjà estimé après France-Moldavie (victoire 2-1) en novembre 2019. "Ce n'est pas" la stratégie, a réagi Ronald Koeman vendredi, ajoutant: "A la fin, c'est

moi qui décide, pour le bien de l'équipe, et chaque joueur doit en tirer un rendement maximal". Le Néerlandais, arrivé sur le banc du Barça cet été, a assuré avoir discuté de la question avec Antoine Griezmann jeudi après-midi. La pointe de l'attaque barcelonaise est la propriété du sextuple Ballon d'or Lionel Messi, dont la connexion avec Griezmann tarde à se créer, un an après l'arrivée du Français en Catalogne. Durant les premiers matches de Liga disputés par le Barça, Koeman a placé le Brésilien Philippe Coutinho en soutien de l'Argentin.

R.S

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

Possible délocalisation à Oran de la prochaine édition

Le championnat d'Afrique d'athlétisme seniors, prévu en 2021 à Alger, pourrait être délocalisé à Oran, a appris l'APS samedi auprès d'une source à la Fédération algérienne de la discipline.



Le sujet est actuellement en "phase de discussions" au niveau de l'instance fédérale, dont les membres sont "favorables" à l'idée de délocaliser la compétition vers la capitale de l'Ouest du pays, qui était retenue initialement pour l'abriter avant d'avoir opté pour Alger, a-t-on fait savoir. Selon la même source, une proposition dans ce sens devra être soumise prochainement à la Confédération africaine d'athlétisme, "et ce, après l'aval de la tutelle bien sûr". L'éventuelle organisation à Oran du championnat en question, qui était prévu pour juin 2020 avant qu'ils ne soit reporté à l'année suivante à cause

de la pandémie du Coronavirus, "devra aider à faire la promotion de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) que va accueillir la même ville en 20223, a-t-on estimé. La réception, au courant du premier trimestre de 2022 du nouveau stade d'Oran de 40.000, doté d'une piste d'athlétisme dont la pose sera effectuée prochainement, ainsi que du stade d'athlétisme de 4.200, deux équipements relevant du complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir-El Djir (Est d'Oran), favoriserait l'organisation dans ces lieux des prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, plaident pour leur part les spé-

cialistes. De son côté, le comité d'organisation des JM, s'est dit, par le biais de son directeur général, Salim Iles, favorable au déroulement à Oran de manifestations sportives internationales avant le rendez-vous méditerranéen pour en faire une "répétition générale" en prévision des JM programmés du 25 au 5 juillet 2022. Il est également question de tester les nouvelles infrastructures sportives ou celles ayant subi des travaux de réhabilitation en y organisant des compétitions de haut niveau, comme recommandé par le Comité international des (CIJM), a-t-on encore souligné.

R.S

RUDI GARCIA (ENTRAÎNEUR DE L'OLYMPIQUE LYONNAIS)

"Benlamri est un guerrier"

Le défenseur international algérien de l'Olympique Lyonnais, Djamel Eddine Benlamri a été encensé par son entraîneur, Rudi Garcia, l'ayant qualifié de "guerrier" pendant sa conférence de presse, vendredi. "Nous disposons de plusieurs joueurs offensifs et techniques, et je suis très content des arri-

vées de Paqueta et De Sciglio. J'aime aussi ce que va nous apporter Benlamri, même s'il n'est pas encore prêt physiquement. C'est un guerrier" a assuré l'ancien coach de l'AS Rome et de l'Olympique de Marseille pendant la conférence d'avant-match contre le Racing Club de Strasbourg.

Le stoppeur de 30 ans avait rejoint l'OL au dernier jour du mercato, en provenance d'Arabie saoudite, où il était rupture de ban avec les dirigeants de son ancien club, Al-Shabab. L'ancien rempart défensif du NA Hussein-Dey et de la JS Kabylie a paraphé un contrat d'un an avec l'OL, avec une deuxième

année en option. Cependant, et sans club jusqu'au 5 octobre, Benlamri n'a pas été convoqué par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, pour affronter en amical le Nigeria (1-0) et le Mexique (2-2), les 9 et 13 de ce mois, respectivement en Autriche et aux Pays-Bas.

R.S

Brèves

FOOT/PREMIER LEAGUE ANGLAISE

Slimani reste à Leicester City

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, a été inscrit dans la liste finale des 25 joueurs de Leicester City (Premier League anglaise e football), rapporte samedi la presse locale. Dans le viseur de plusieurs clubs partout en Europe suite à sa belle saison avec Monaco, l'ancien joueur du CRB s'est vu offrir une nouvelle chance avec les Foxes puisque son entraîneur a décidé d'inscrire son nom parmi la liste des 25 joueurs de l'équipe pour la Première League. Brendan Rodgers a même déclaré en conférence de presse qu'il va donner la chance à Slimani et que ce dernier mérite de rester à Leicester après sa belle saison avec Monaco. L'attaquant international algérien qui n'a pas eu beaucoup de chance avec le club, se voit offrir une nouvelle opportunité pour faire ses preuves en Premier League cette saison, même si les choses s'annoncent compliquées pour prendre la place de titulaire de Jamie Vardy qui fait un très bon début de saison. Prête la saison dernière par Leicester City à l'AS Monaco, l'ancien pensionnaire du Sporting Portugal et champion d'Afrique de la CAN-2019 est encore lié jusqu'en juin 2021 avec les "Foxes". Avant son retour du côté du King Power Stadium, Slimani avait marqué 9 buts en 18 matches de Ligue 1 avec le maillot monégasque.

R.S

HAND / COUPE DE L'EMIR DU QATAR

Slahdji sacré avec Al Duhail SC

Le gardien de but algérien, Abdelmalek Slahdji, a remporté la Coupe de l'Emir du Qatar de handball, avec son club Al Duhail SC en s'imposant devant Al Wakrah SC sur le score de 31 à 29 (mi-temps: 16-10), vendredi à Doha. C'est le deuxième titre de suite de Slahdji avec Al Duhail SC cette saison, après la Coupe du Qatar décrochée le 2 octobre dernier face au même adversaire (32-29). Slahdji (36 ans), avait rejoint la formation qatarie en juillet 2019, avec qui il a disputé le Championnat du monde des clubs. Considéré comme l'un des meilleurs portiers de sa génération, Slahdji (70 sélections) avait mis fin à sa carrière internationale à l'issue du Mondial 2015 qui s'est déroulé au Qatar, après avoir remporté le Championnat d'Afrique avec la sélection algérienne en 2014. Il avait porté le maillot d'Al Sadd lors de la saison sportive 2014-2015, durant laquelle il avait joué la finale de la Coupe du monde des clubs.

MONDIAUX DE SEMI-MARATHON

Victoire de la Kényane Peres Jepchirchir

La Kényane Peres Jepchirchir a été sacrée championne du monde de semi-marathon en établissant la meilleure performance de tous les temps lors d'une course exclusivement féminine (1h 5min 16sec), hier à Gdynia en Pologne. Avec ce temps, Jepchirchir reste à bonne distance du record du monde du semi-marathon détenu depuis février par l'Éthiopienne Ababel Yeshaneh, en 1h 4min 31sec et réalisé lors d'une course mêlant hommes et femmes. Jepchirchir (27 ans), déjà médaillée d'or en 2016, a devancé l'Allemande Melat Yisak Kejeta et l'Éthiopienne Yalemzerf Yehualaw. Dès le départ, un groupe de favorites s'est largement détaché, duquel la tenante du titre, Netsanet Kebede Gudeta, a été éjectée après une chute en descente peu avant la mi-course. Ce fut ensuite au tour de l'Éthiopienne Ababel Yeshaneh de tomber, après un contact avec Joyciline Jepkosgei, 2e en 2018, laissant le trio Jepchirchir-Kejeta-Yehualaw se disputer la victoire. Jepchirchir a fait la différence au sprint dans les 100 derniers mètres pour inscrire son nom pour la deuxième fois au palmarès de la compétition sur le plan individuel.

R.S

FOOTBALL / ANGLETERRE

L'Algérien Benrahma signe à West Ham

L'attaquant international algérien, Said Benrahma (Brentford-Champions-hip) s'est engagé avec West Ham pour une saison à titre de prêt avec une option d'achat obligatoire, a annoncé vendredi le club de Premier League anglaise. "Je suis très content de rejoindre West Ham, un club historique en Angleterre. Je vais donner le maximum pour être à la hauteur des espérances de l'entraîneur et du club", a déclaré Benrahma qui portera le

numéro 9 des Hammers. De son côté, le directeur sportif de Brentford FC, Phil Giles, a indiqué que son club a passé "les derniers jours à discuter de la manière de structurer cet accord. Tout le monde a convenu qu'une période de prêt initiale, et un accord sur ce prêt devenant finalement permanent, était le meilleur manière de procéder pour toutes les parties". Benrahma (25 ans), qui avait rejoint Brent-

ford en provenance de l'OGC Nice en juillet 2018, a passé un séjour mémorable avec les "Bees". Il a marqué 30 buts en 94 matchs, auxquels s'ajoutent 31 passes décisives. Benrahma a pris part aux deux matchs amicaux de la sélection algérienne contre le Nigeria (1-0) et le Mexique (2-2) disputés les 9 et 13 octobre, respectivement en Autriche et aux Pays-Bas.

R.S

Brèves

FRANCE

Un enseignant décapité en région parisienne

Un enseignant français a été décapité vendredi près de Paris, et son assaillant a été tué par la police. Selon une source policière, l'enseignant, un professeur d'histoire, a été tué sur la voie publique non loin de son collègue du Bois d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine, en région parisienne. Le parquet national antiterroriste a annoncé s'être immédiatement saisi de l'enquête, ouverte pour "assassinat en relation avec une entreprise terroriste" et "association de malfaiteurs terroriste criminelle". Le président Emmanuel Macron s'est rendu à la cellule de crise instituée au ministère de l'Intérieur et était attendu en soirée sur les lieux de l'attaque. Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a immédiatement interrompu un voyage officiel au Maroc pour revenir à Paris. À l'Assemblée nationale, les députés se sont levés pour "saluer la mémoire" de l'enseignant et dénoncer un "abominable attentat". Les faits se sont déroulés vers 17H00 (15H00 GMT), selon une source policière. Sur place, les policiers ont découvert la victime, et à 200 mètres de là, sur la commune d'Eragry, ils ont tenté d'interpellier un homme qui les menaçait avec une arme blanche et ont fait feu sur lui, le blessant grièvement. L'assaillant présumé a ensuite succombé à ses blessures.

PAKISTAN

Des convois de ravitaillement de l'OTAN attaqués

La police du nord-ouest du Pakistan a déclaré vendredi que des hommes armés non identifiés avaient mis le feu à des véhicules militaires qui étaient envoyés à des soldats de l'OTAN dans l'Afghanistan voisin. La police du district de Khyber Pakhtunkhwa, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, a fait savoir que des hommes non identifiés avaient brûlé quatre véhicules militaires de l'OTAN chargés sur deux remorques. Personne n'a été blessé lors de l'incident car les assaillants ont demandé aux chauffeurs de quitter la zone, ont déclaré la police et des témoins. Les Etats-Unis et les alliés de l'OTAN utilisent le Pakistan comme principale voie de ravitaillement pour des milliers de leurs soldats. Il y avait eu une accalmie dans les attaques contre les véhicules de l'OTAN et celle de vendredi est la première depuis longtemps. La police a précisé que les hommes armés avaient d'abord ouvert le feu puis ont incendié les véhicules. Les pompiers ont été appelés pour éteindre l'incendie. Les forces de sécurité sont arrivées dans la zone et ont mené une opération de recherche, mais personne n'a été arrêté, selon des responsables. Aucun groupe n'a revendiqué l'incident.

AZERBAÏDJAN

12 morts après une frappe à Gandja



Deux civils ont été tués et plus de quarante personnes ont été blessés samedi matin après un tir de missile à Gandja, la deuxième ville d'Azerbaïdjan, ont rapporté des médias, citant le bureau du procureur général. La frappe a touché tôt dans la matinée plusieurs immeubles dans une zone résidentielle de cette localité de 300.000 habitants, aggravant le conflit armé opposant l'Azerbaïdjan

aux forces séparatistes arméniennes du Nagorny Karabakh. Quelques heures plus tôt, des frappes azerbaidjanaises avaient visé la capitale des indépendantistes, Stepanakert, selon des médias présents dans la ville, dont la majorité des habitants ont fui depuis le début des hostilités le 27 septembre. A Ganja, un immeuble a été détruit par le missile qui a frappé vers 03H00 locales (21H00

GMT samedi), selon des médias. La frappe meurtrière a été suivie d'une deuxième dans une autre partie de la cité puis d'un tir visant la ville voisine de Mingcevir, selon les mêmes sources. Depuis une semaine, un accord de trêve humanitaire négocié sous l'égide de Moscou n'a jamais été appliqué. Le chef du Pentagone Mark Esper et la ministre française des Armées Florence Parly ont réinsisté vendredi soir de la nécessité d'arrêter les hostilités.

TURQUIE

Ankara a testé un système de défense russe

Des médias turcs ont affirmé que la Turquie avait effectué vendredi le premier essai d'un système russe de défense ultrasophistiqué dont l'achat par Ankara avait provoqué la colère des Etats-Unis, ont indiqué des médias turcs. "Si c'était confirmé, nous condamnons dans les termes les plus forts le tir d'essai du S-400, incompatible avec les responsabilités de la Turquie en tant qu'allié au sein de l'Otan et partenaire stratégique des Etats-Unis", a réagi la porte-parole de la diplomatie américaine Morgan Ortugus. "Les Etats-Unis ont dit clairement qu'ils ne voulaient pas que le système S-400 devienne opérationnel. Et nous avons mis clairement en garde sur les conséquences potentiellement graves pour nos relations

en matière de sécurité si la Turquie venait à activer le système", a-t-elle ajouté. Selon la chaîne de télévision progouvernementale A Haber, l'armée turque a procédé à un tir d'essai du système S-400 dans la province de Sinop (Nord). D'autres médias turcs ont partagé une vidéo amateur montrant une traînée blanche dans le ciel. Le ministère turc de la Défense a refusé de confirmer ou d'infirmer la tenue de ce tir. L'acquisition des S-400 par la Turquie, dans un contexte de rapprochement entre Ankara et Moscou, a provoqué des frictions avec plusieurs pays occidentaux qui mettent en avant l'incompatibilité de ces systèmes russes avec les dispositifs de l'Otan.

CAMEROUN

Trois civils tués par le groupe terroriste Boko Haram

Au moins trois civils ont été tués lors d'une incursion du groupe terroriste Boko Haram survenue dans la nuit de jeudi à vendredi dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, selon la presse locale. L'attaque a eu lieu dans la localité frontalière d'Oudal de l'arrondissement Mayo-Moskoto, très proche du Nigeria où se trouve le fief de Boko Haram. Cinq autres villageois, quatre hommes et une femme, ont également été enlevés par les djihadistes, selon les témoins cités par la presse camerounaise. Au village de Goumouli de la région de l'Extrême-Nord, Boko Haram a attaqué ce vendredi un groupe d'agriculteurs, emportant tous leurs biens mais sans avoir fait de morts ni de blessés, selon des sources sécuritaires. Les attaques de Boko Haram se sont multipliées ces derniers temps dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Fin septembre, toujours à Mayo-Moskoto, deux militaires camerounais ont trouvé la mort dans une incursion nocturne contre leur poste par le groupe.

TRAITÉ NEW START

Washington rejette l'offre de Poutine

Les Etats-Unis ont jugé vendredi la proposition du président russe Vladimir Poutine, qu'il ont qualifié d'"inacceptable" de prolonger d'un an "sans conditions" le traité bilatéral de désarmement nucléaire New Start. "Les Etats-Unis ont proposé une prolongation de New Start pour un an en échange d'un gel du nombre d'ogives nucléaires des

Etats-Unis et de la Russie pendant ce temps", a déclaré sur Twitter le conseiller de Donald Trump pour la sécurité nationale, Robert O'Brien. "Cela aurait été une victoire pour les deux camps, et nous pensions que les Russes étaient prêts à accepter cette proposition quand j'ai rencontré mon homologue à Genève. La réponse du président russe aujourd'hui visant à pro-

longer New Start sans gel des ogives nucléaires est inacceptable", a-t-il ajouté. "Les Etats-Unis veulent sérieusement un contrôle des armements qui garantisse la sécurité du monde entier. Nous espérons que la Russie reviendra sur sa position avant une course aux armements coûteuse", a conclu le conseiller du président américain.

Ce dernier grand accord bilatéral réglant une partie des arsenaux des deux adversaires géopolitiques, conclus en 2010, expire début 2021. Il maintient les arsenaux des deux pays bien en deçà de leur niveau de la Guerre froide, limitant à 700 le nombre de lanceurs nucléaires stratégiques déployés et à 1.550 le nombre de têtes nucléaires.

BREXIT

Le format des négociations en discussions

Le Royaume-Uni et l'Union européenne discuteront demain du "format" de leurs négociations sur leur relation commerciale post-Brexit, malgré la menace de Londres de tourner les talons sans "changement fondamental" du côté des Européens, avec le risque d'un "no deal" potentiellement dévastateur pour l'économie.

Le négociateur en chef européen Michel Barnier et son homologue britannique David Frost ont convenu de se parler demain pour discuter du format des pourparlers, actuellement dans l'impasse, a indiqué un porte-parole de la Commission européenne à l'issue d'une visioconférence entre les deux hommes. Les discussions ont viré à l'aigre après le sommet européen de jeudi, où les 27 ont exigé des concessions de Londres, tout en disant vouloir continuer pour parvenir à un accord de libre-échange avant l'année prochaine, quand les règles européennes cesseront de s'appliquer au Royaume-Uni. Mais le Royaume-Uni lui a refusé net vendredi, faisant ressurgir le spectre d'une absence d'accord, synonyme de quotas et droits de douanes entre les 27 et Londres, qui refuserait l'accès aux eaux britanniques aux pêcheurs européens.

"Il ne semble y avoir aucun progrès de la part de Bruxelles donc ce que nous leur disons, c'est: venez nous voir en cas de changement fondamental d'approche, sinon cela nous va très bien de parler des détails pratiques" d'une sortie sans accord commercial, a averti Boris Johnson à la télévision. "Nous devons nous préparer à un arrangement qui ressemble à ce qui a été conclu avec l'Australie".

Le dirigeant conservateur, qui avait unilatéralement fait du Conseil européen une date-butoir, a répété qu'il est prêt à un "no deal" où les échanges sont régis par les règles mondiales favorables de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Bruxelles estime qu'un compromis pour un accord de libre-échange doit être trouvé d'ici à la fin du mois. "Pas de base" pour négocier Lors du sommet jeudi, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont demandé à ce que Londres fasse "le nécessaire pour rendre un accord possible", semblant durcir leur position par rapport aux échanges plus tôt dans la semaine entre Boris Johnson et la présidente de la Commission euro-



péenne Ursula von der Leyen. Celle-ci avait assuré malgré tout que des négociateurs européens se rendraient à Londres la semaine prochaine "pour intensifier" les discussions, s'attendant à une réponse sèche des Britanniques.

"De notre point de vue, les négociations commerciales sont finies. L'UE y a de facto mis fin", a affirmé le porte-parole de Boris Johnson. Selon Downing Street, le négociateur britannique David Frost a estimé, lors de son entretien avec Michel Barnier, qu'il n'y a en l'état "pas de base pour des négociations lundi", tout en s'accordant pour lui reparler la semaine prochaine. Des différends sur "tout, tout !"

Les discussions butent toujours sur trois sujets: l'accès pour les Européens aux poissonneuses eaux britanniques,

les garanties réclamées à Londres en matière de concurrence - malgré de récents progrès - et la manière de régler les différends dans le futur accord.

"Ils veulent continuer à contrôler notre liberté législative et notre secteur de la pêche d'une manière qui est complètement inacceptable", a accusé vendredi Boris Johnson, relevant qu'il ne reste "plus que dix semaines avant la fin de la période de transition" suivant la sortie de l'UE, intervenue officiellement le 31 janvier dernier.

Les discussions entre Londres et les 27 sur le Brexit "achoppent sur tout, tout", bien au-delà de la pêche, a regretté le président français Emmanuel Macron. "Le problème est loin d'être seulement la pêche, il est beaucoup plus fondamental, a-t-il affirmé, notre principal problème sont des règles de concurrence loyale".

Un accord sur la relation commerciale post-Brexit nécessite "des efforts, en particulier du Royaume-Uni", qui a-t-il affirmé "a encore plus besoin que nous d'un accord".

"Profondément déprimé" par la tournure des événements, la Première ministre écossaise Nicola Sturgeon (indépendantiste) a déploré que chaque heure consacrée au Brexit était une heure perdue dans la lutte contre le Covid-19.

De son côté, le maire travailliste de Londres Sadiq Khan a plaidé pour une extension de la période de transition - écartée à maintes reprises par le gouvernement - soulignant que "chaos" et "incertitude" d'un "no deal" sont "la dernière chose dont Londres a besoin".

AFP

PALESTINE OCCUPÉE

L'expansion des colonies viole le droit international

L'approbation par Israël de la construction de nouveaux logements en Cisjordanie en Palestine occupée, "viole le droit international" et "met en péril davantage" la viabilité d'une solution à deux Etats, ont dénoncé vendredi dans une déclaration commune plusieurs pays européens. "L'expansion des colonies viole le droit international et met encore plus en péril la viabilité d'une solution à deux Etats pour apporter une paix juste et durable dans le conflit israélo-palestinien", déplorent les ministères des Affaires étrangères allemand, français, britannique, espagnol et italien dans

une déclaration commune. Les autorités israéliennes ont donné leur feu vert mercredi et jeudi à la construction de près de 5.000 logements, selon l'organisation israélienne anti-colonisation "La Paix Maintenant". "Nous sommes profondément préoccupés par la décision des autorités israéliennes de poursuivre la construction de plus de 4.900 unités de logement dans les colonies de Cisjordanie occupée", écrivent les diplomates européennes dans leur déclaration commune. Ces nouvelles constructions "compromettent également les efforts visant à mettre en place des mesures de confiance entre

les parties en vue de la reprise du dialogue", regrettent-ils. "Nous demandons donc l'arrêt immédiat de la construction de colonies, des expulsions forcées et de la démolition des structures palestiniennes à El-Qods et en Cisjordanie", enchaînent les cinq puissances européennes. Israël a approuvé en 2020 plus de 12.000 nouveaux logements dans les colonies en Cisjordanie occupée, un chiffre record, selon "La Paix Maintenant". Elle n'exclut pas que le nombre de logements approuvés en 2020 augmente encore d'ici la fin de l'année.

R.I

LES LIBANAIS MARQUENT

Premier anniversaire de leur mouvement de contestation

Les Libanais ont marqué hier le premier anniversaire de leur mouvement de contestation populaire, qui a éclaté le 17 octobre de l'année passée pour réclamer le départ de l'ensemble de la classe politique accusée notamment de "corruption". Trois chefs du gouvernement ont démissionné depuis le début du mouvement il y a un an mais les principales personnalités politiques occupent toujours le pouvoir. A cet effet, les protestants doivent manifester samedi à 15H00 (12H00 GMT) en direction du port de Beyrouth, où une puissante explosion le 4 août a fait plus de 200 morts et plus de 6.500 blessés, selon des médias.

Une veillée aux chandelles est prévue à 18H07 (15H07 GMT), heure précise de l'explosion dont la responsabilité est largement imputée à la négligence des autorités. Les protestataires ont également ins-

taillé, près du site de la déflagration, une statue pour marquer l'anniversaire de la "révolution" du 17 octobre.

"Nous ne considérons toujours pas" nos dirigeants politiques comme légitimes, a affirmé Melissa, 42 ans et très impliquée dans le mouvement. "Nous sommes toujours dans la rue (...), ensemble face au gouvernement corrompu".

Les protestations avaient débuté à l'automne 2019 en raison d'un projet gouvernemental visant à taxer les appels via l'application Whatsapp, puis s'étaient transformées en un mouvement national d'une ampleur inédite pour exiger le remaniement complet de la classe politique au pouvoir depuis des décennies et perçue comme "incompétente et corrompue". Le Liban fait face à la pire crise économique depuis la guerre civile (1975-1990). Et le pays n'est pas non

plus épargné par l'épidémie de nouveau coronavirus, qui a amené les autorités à interdire les manifestations et les rassemblements publics. "L'an II de la thaurou", titre en première page le quotidien francophone L'Orient-Le Jour, reprenant le mot arabe signifiant "révolution" et utilisé par la majorité des Libanais pour se référer au mouvement de contestation. A Tripoli (nord), surnommée "la mariée de la révolution" pour l'enthousiasme de ses habitants dans la contestation, les rassemblements ont débuté dès vendredi soir.

"Nous saluons notre révolution qui, nous le croyons, continue toujours et ne mourra pas tant que nos exigences n'aient pas été satisfaites", a affirmé Taha Fatt, un manifestant de 37 ans. "Nous voulons qu'ils partent tous", a-t-il ajouté en référence aux dirigeants.

R.I

THAÏLANDE

Des milliers de manifestants bravent l'interdiction de rassemblement

Plus de 10.000 manifestants pro-démocratie bravaient hier, pour la troisième journée consécutive, l'interdiction de rassemblement à Bangkok, sur fond de tensions croissantes avec la police qui a utilisé la veille pour la première fois des canons à eau pour disperser les contestataires.

Hier, toutes les lignes de métro -aérien et souterrain - de la capitale thaïlandaise ont été fermées, obligeant les militants à se réunir sur trois sites hors du centre-ville.

Des milliers de personnes, des jeunes pour la plupart, étaient rassemblées sur une grande intersection dans le nord de la mégalopole. "Prayut va te faire foutre !", scandaient-ils, en levant trois doigts, un geste de résistance emprunté au film "Hunger Games". De l'autre côté de la rivière Chao Phraya, plus de 2.000 protestataires criaient "Vive le peuple, à bas la dictature !".

Enfin, dans le sud-est de la ville, quelque 5.000 manifestants bloquaient la circulation, arborant des panneaux: "Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes partout!".

"Soyez prêts physiquement et mentalement à une éventuelle répression", avaient averti un peu plus tôt les organisateurs.

Le mouvement réclame la démission du Premier ministre, Prayut Chan-O-Cha, et ose demander une réforme de la puissante et richissime monarchie, un sujet tabou dans le pays il y a encore quelques mois.

Le roi Maha Vajiralongkorn n'a pas directement commenté les événements en cours, mais déclaré à la télévision publique que la Thaïlande a "besoin d'un peuple qui aime son pays, d'un peuple qui aime l'institution" que représente la monarchie.

Des dizaines de personnes ont été interpellées ces quatre derniers jours, dont neuf leaders du mouvement pro-démocratie. Certains ont été libérés sous caution, d'autres comme Anon Numpka, particulièrement virulent envers la royauté, ont été emprisonnés dans le nord du pays.

Le parti d'opposition Pheu Thai a appelé le gouvernement à lever immédiatement les mesures d'urgence et à libérer les personnes détenues.

Le décret promulgué est "un feu vert" donné aux autorités "pour violer des droits fondamentaux et opérer des arrestations arbitraires en toute impunité", a condamné l'ONG Human Rights Watch, appelant la communauté internationale à réagir.

Un couvre-feu n'est pas exclu dans la capitale si la situation devait perdurer. Le militaire est au pouvoir depuis qu'il a renversé, par un coup d'Etat en 2014, Yingluck Shinawatra, sœur de l'ex-Premier ministre Thaksin Shinawatra.

"Des centaines de milliers de personnes demandent aujourd'hui des changements", a relevé cette dernière sur Twitter, exhortant Prayut Chan-O-Cha à tout faire pour "restaurer la paix" dans le royaume.

Ce dernier dirige un gouvernement civil depuis des élections controversées l'année dernière.

Aux tensions politiques s'ajoute une grave crise économique. Tributaire du tourisme et verrouillée depuis la pandémie de coronavirus, la Thaïlande est en pleine récession avec des millions de personnes sans emploi.

Les autorités ont motivé la promulgation des mesures d'urgence en démontrant notamment des incidents mercredi à l'encontre d'un cortège royal.

R.I/AFP

Est-ce la fin des «success stories» des start-ups nées dans un garage?

En fait, cela ne fait pas très longtemps qu'il est possible pour un individu (et possible ne veut pas dire facile) de concurrencer de grandes entreprises.

Avant l'informatique et après le début de l'industrialisation, pour concurrencer une industrie, il fallait des moyens industriels. Il était donc impossible pour un individu sans une immense fortune de concurrencer un industriel. Il n'y a qu'à voir aujourd'hui les difficultés d'Elon Musk, malgré ses ressources considérables, à se faire une place dans l'industrie automobile. Ce qui a permis à un petit génie comme Elon Musk de conquérir le monde depuis son garage, c'est qu'avant, il «suffisait» d'avoir une idée géniale, de pouvoir se payer un ordinateur et d'avoir du talent, du courage et de la persévérance à revendre. C'est ainsi qu'il a créé PayPal et démarré sa fortune.

Aujourd'hui, dans le monde des technologies de l'information, espérer créer le nouveau PayPal, Amazon ou encore Facebook sans y intégrer de l'intelligence artificielle me paraît relever du voeu pieux, et c'est là où le bât blesse. Le problème, c'est que pour faire de l'intelligence artificielle, il faut des données, beaucoup de données.

Oui, mais beaucoup, c'est combien? Cela dépend de ce que l'on veut faire, mais le besoin d'un million d'enregistrements n'est pas rare. Un enregistrement, c'est un ensemble d'informations comme par exemple, que vous avez partagé ce post sur Facebook. C'est avec ces données que l'on va pouvoir entraîner des modèles. Une fois le modèle entraîné, il sera alors possible de l'utiliser dans nos applications.

Suite à de nombreux abus des GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon), l'Europe en premier a légiféré. Le résultat est le Règlement général sur la protection des données (RGPD). À première vue, on pourrait se dire qu'enfin, nos données vont être protégées, mais comme toujours, il y a plusieurs points de vue. Effectivement, cette loi a des dents : les amendes administratives peuvent atteindre jusqu'à 10 000 000 d'euros pour une entreprise et jusqu'à 4% de son chiffre d'affaires annuel mondial total de l'exercice précédent.

Je ne vais bien entendu pas reprendre l'en-

semble des dispositions, mais parlons de certaines du point de vue d'une petite organisation: le consentement «explicite» et «positif» ainsi que le «droit à l'oubli» pour utiliser l'ensemble des données compilées. Pour chacune des données collectées, il faut préciser l'usage que l'on va en faire et conserver l'acceptation explicite pour cet usage. En gros, conserver dans ses bases de données que monsieur X a accepté tel jour à telle heure que l'on utilise ses données pour tel usage précis. Mais souvent, on ne sait pas encore ce que l'on va vouloir faire précisément d'une donnée avant d'avoir commencé à les accumuler.

De plus, dans le formulaire, on ne peut pas précocher une case pour faciliter le travail de l'utilisateur. Et, une fois tout cela fait, je simplifie, on ne peut pas garder les données plus de 3 ans. Nombre de petites organisations risquent donc de ne jamais pouvoir accumuler suffisamment de données pour réussir à entraîner leurs modèles alors que pour les GAFA, accumuler ces mêmes données peut être une histoire de quelques jours.

Alors oui, le RGPD et probablement bientôt les lois au Canada, seront des cailloux dans la chaussure des GAFA, mais cela risque en même temps d'être les outils qui vont les protéger de la petite start-up qui pourrait vouloir venir marcher sur leurs plates-bandes.

Comme la loi antipourriel qui devait nous protéger contre le raz de marée de courriels inutiles et qui, au final, n'a fait qu'empêcher nos petites entreprises de pouvoir communiquer avec leurs futurs clients sans empêcher le reste du monde de le faire.

Je crois que si l'on ne veut pas tuer la poule aux œufs d'or, il serait temps de faire des lois à géométrie variable en fonction de la taille de l'entreprise pour que demain, d'autres petits génies inventent le prochain Facebook.

Ce qui me rassure, c'est que le «California Consumer Protection Act» semble intégrer mieux la dimension de l'organisation. Espérons que nos gouvernements sauront s'en inspirer!

Par : Philippe Meloni

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYAD'ALGER
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture Et de la Construction.
Le numéro d'identification fiscal : (NIF) 415024000016182

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2020

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales la réalisation des

TRAVAUX DE VRD PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA VOIE D'ACCES AU NIVEAU DES 3028 LOGEMENTS LPL DJENANE SFARI

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1- Capacité professionnelle : Les Entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : **Travaux Publics et Hydraulique** en cours de validité de catégorie **7 ou plus (Travaux publics en activité principale)**.

2- Capacité financière : ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années de 50 000 000.00 DA et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2017-2018-2019), visés par les services des impôts.

3- Capacité technique :

- ❖ Moyens humains : Un Ingénieur ou master en travaux publics ou en VRD ou Génie civil
- ❖ Les soumissionnaires doivent justifier leurs moyens humains

s par les diplômes et attestation d'affiliation CNAS en cours de validité « ne dépasse pas les 03 mois » ou attestation CACOBATPH.

Moyens matériels : le soumissionnaire devra avoir un minimum

- Un rétro chargeur ou une pelle à chenille

Les soumissionnaires doivent justifier leurs moyens matériels par les cartes grises avec carte d'assurance en cours de validité.

❖ Références professionnelles : le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit satisfaire l'une des conditions suivantes :

- Ayant déjà réalisé les travaux de voirie (une quantité d'enrobé de 100 Tonne ou plus) en un seul tenant, et un linéaire du réseau d'assainissement de 600 ML ou plus en un seul tenant, et une quantité de béton armé pour un mur de soutènement de 500 M3 ou plus en un seul tenant, sur le même projet ou des projets distincts.

Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution, visés par les maîtres de l'ouvrage publics, accompagnée de documents décrivant la superficie, la quantité, le linéaire et la nature des travaux réalisés (joindre une copie du devis, DGD et ou d'éventuels avenants etc.....)

- Les entreprises intéressées par le présent Avis d'appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges au niveau de :

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction De la Wilaya d'Alger.
Les Vergers BIR-KHADEM ALGER.
(Bureau Secrétariat du Service Suivi des Marchés).

L'offre doit être présentée sous une enveloppe principale scellée ne comprenant aucune

rature ou inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de l'ouvrage, l'objet de l'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres. »

Cette enveloppe principale devra abriter trois autres enveloppes scellées :

1/ Une enveloppe « Le dossier de candidature » : contient

- la déclaration de candidature.
- la déclaration de probité.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle.

2/ Une enveloppe « Offre technique » :

- une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

• Un mémoire technique justificatif

3/ Une autre enveloppe « Offre financière » :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Pour toutes les autres pièces exigées se référer au cahier des charges, (Article 06 -contenu du dossier de la soumission).

La durée de préparation des offres est fixée à : **Quinze (15) Jours** à partir de la première publication dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'offre doit être parvenue au service contractant à la date qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à : **12H 45Mn**. si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être adressées à l'adresse suivante :

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Alger
Les Vergers Bir-Khadem - Alger.

L'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à : **13H 00 Mn** au siège de La Direction de l'Urbanisme, dont l'adresse est précisée ci-dessus, en présence des soumissionnaires,

L'Offre est valable pendant toute la durée du marché.